Gosselin+Associés inc.

Société de comptables professionnels agréés

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2017

7930, 20ième Avenue, Montréal (Québec) H1Z 3S7 Téléphone : 514 376-4090 Télécopieur : 514 376-4099 www.gosselin-ca.com

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2017

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-15
Annexes	
Annexe I - Résultat par projet	16
Annexe II-Projet déploiement des CPA	17
Annexe III - Projets maintien des trois centres d'activités les samedis et augmentation de l'offre dans les trois centres d'activités les samedis	18
Annexe IV - Projets augmentation de l'offre de répit à domicile et maintien de l'offre de répit à domicile	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

7930, 20ième Avenue, Montréal (Québec) H1Z 3S7 Téléphone : 514 376-4090 Télécopieur : 514 376-4099 www.gosselin-ca.com

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes à but non lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des dons reçus pour les évènements et pour la campagne annuelle. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016, les débiteurs aux 31 mars 2017 et 2016 et les actifs nets présentés aux bilans aux 31 mars 2017 et 2016 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC. au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gosselin & Associés inc.[1]

GOSSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 5 juin 2017

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A101673

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

BILAN

AU 31 MARS 2017

	2017	2016
	$	$
ACTIF		
ACTIF COURT TERME		
Encaisse	602 899	517 883
Placements (note 3)	-	678 360
Débiteurs (note 4)	167 843	123 172
Frais payés d'avance	27 987	34 624
	798 729	1 354 039
PLACEMENTS (note 3)	-	41 279
IMMOBILISATIONS (note 5)	2 497 200	2 481 664
	2 497 200	2 522 943
	3 295 929	3 876 982
PASSIF		
PASSIF COURT TERME		
Marge de crédit (note 6)	-	542 000
Créditeurs (note 7)	109 125	121 194
Revenus perçus d'avance	3 345	6 004
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	40 200	39 164
	152 670	708 362
APPORTS REPORTÉS (note 8)	61 467	60 967
DETTE À LONG TERME (note 9)	901 663	941 721
	963 130	1 002 688
	1 115 800	1 711 050
ACTIFS NETS		
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	1 555 337	958 779
ACTIFS NETS AFFECTÉS (note 10)	456 863	456 863
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	167 929	750 290
	2 180 129	2 165 932
	3 295 929	3 876 982

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017				2016
	Investis en immobilisations	Affectés (note 10)	Non affectés	Total	Total
	$	$	$	$	$
SOLDE AU DÉBUT	958 779	456 863	750 290	2 165 932	2 424 152
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(102 454) [1]	-	116 651	14 197	(258 220)
Acquisition d'immobilisations	117 990	-	(117 990)	-	-
Remboursement de la marge de crédit	542 000	-	(542 000)	-	-
Versements en capital sur la dette à long terme	39 022	-	(39 022)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 555 337	456 863	167 929	2 180 129	2 165 932

[1] Se compose de l'amortissement des immobilisations

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	$	$
PRODUITS		
Subventions - ANNEXE I	647 059	579 181
Dons		
Évènements	315 813	342 699
Campagne annuelle	349 350	333 097
Dons et legs planifiés	485 673	231 516
Dons in memoriam	146 008	142 975
Programmes et services - ANNEXE I	89 672	98 896
Revenus de loyers	41 953	41 435
Intérêts	14 934	9 678
Divers	11 451	5 506
	2 101 913	1 784 983
CHARGES		
Activités liées à la mission (note 13)	1 521 269	1 398 683
Levée de fonds (note 15)	369 905	463 040
Administration (note 15)	196 542	182 790
	2 087 716	2 044 513
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	14 197	(259 530)
Gain non réalisé sur la variation de la juste valeur des placements	-	1 310
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	14 197	(258 220)

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	14 197	(258 220)
Amortissement des immobilisations corporelles	102 454	66 969
Gain non réalisé sur la variation de la juste valeur des placements	-	(1 310)
	116 651	(192 561)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(44 671)	257 789
Frais payés d'avance	6 637	10 833
Créditeurs	(12 069)	30 226
Revenus perçus d'avance	(2 659)	1 626
Apports reportés	500	44 000
	(52 262)	344 474
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	64 389	151 913
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(117 990)	(4 526)
Acquisition de placements	-	(73)
Disposition de placements	719 639	264 320
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	601 649	259 721
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la marge de crédit	(542 000)	(258 000)
Emprunt à long terme	-	1 000 000
Remboursement de la dette à long terme	(39 022)	(19 115)
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(581 022)	722 885
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	85 016	1 134 519
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	517 883	(616 636)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	602 899	517 883

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC. est un organisme à but non lucratif constitué selon la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec le 11 novembre 1981.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

La SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC. a pour mission d'alléger les conséquences sociales et personnelles de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, ainsi qu'à promouvoir la recherche de leurs causes et remèdes.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile et le mode d'amortissement des immobilisations corporelles.

Constation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Programmes et services

Les produits de programmes et services sont constatés lorsque les programmes ont lieu ou lorsque les services sont rendus.

Loyers

Les produits des loyers sont constatés linéairement sur la durée des baux.

Évènements

Les produits d'évènements sont constatés lorsque les activités ont lieu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme a plusieurs fonctions opérationnelles. Certaines charges de fonctionnement sont communes à l'administration de l'organisme et à ces fonctions. Les salaires sont ventilés en fonction des heures travaillées et les autres charges sont ventilées au prorata de la masse salariale réelle pour chaque fonction.

Les charges qui contribuent directement aux résultats d'une fonction sont portées directement au compte de cette fonction.

Immoblisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Bâtisse	Amortissement dégressif	4 %
Équipement informatique	Amortissement linéaire	20 %
Système téléphonique	Amortissement linéaire	20 %

Apports reçus sous forme de biens et de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme reçoit des dons en biens et a recours aux services de nombreux bénévoles. L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût à l'exception de ses titres de placements qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent du découvert bancaire, de la marge de crédit, des créditeurs et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des placements en titres à revenus fixes et titres connexes et des certificats de placements garantis.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse et du découvert bancaire.

3- PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

	2017	2016
	$	$
Investissement enregistré	-	41 279
Encaisse et titres connexes	-	137 095
Certificats de placements garantis et épargnes	-	541 265
	-	719 639
Portion des placements échéant à court terme	-	678 360
	-	41 279

4- DÉBITEURS

	2017	2016
	$	$
Taxes à la consommation	12 711	43 267
Comptes à recevoir	155 132	38 149
Intérêts courus	-	30 078
Subvention à recevoir de l'Appui Montréal	-	11 678
	167 843	123 172

5- IMMOBILISATIONS

	2017			2016
	Coût	Amortis-sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Terrain	707 059	-	707 059	707 059
Bâtisse	1 976 692	196 441	1 780 251	1 760 982
Équipement informatique	12 288	10 609	1 679	2 127
Système téléphonique	16 423	8 212	8 211	11 496
	2 712 462	215 262	2 497 200	2 481 664

La charge d'amortissement des immobilisations de la période est de 102 454$ (66 969 $ en 2016).

6- MARGE DE CRÉDIT

En 2016, L'organisme disposait d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 800 000 $ garantie par une hypothèque mobilière sur les placements d'une valeur nette comptable s'élévant à 0 $ (719 639 $ en 2016), pour une valeur de 800 000 $. Durant l'exercice terminé au 31 mars 2017 , la marge de crédit a été remboursée par les placements.

7- CRÉDITEURS

	2017	2016
	$	$
Fournisseurs et frais courus	15 782	27 158
Salaires et vacances	84 914	83 756
Charges sociales	8 429	10 280
	109 125	121 194

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des montants non dépensés reçus au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 mars 2016	Encaissements	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2017
	$	$	$	$
L'Appui Montréal	60 967	540 918	540 418	61 467

9- DETTE À LONG TERME

	2017		2016
	$		$
Convention de prêt à terme de la Banque de Montréal, 2,63 %, échéant le 30 septembre 2018, remboursable par versements mensuels de 5 363 $ incluant capital et intérêts.	941 863	(1)	980 885
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 200		39 164
	901 663		941 721

9- DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements a effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	À rembourser	À renouveler
	$	$
2018	40 200	-
2019	20 498	881 023

(1) Ce prêt comporte une clause restrictive qui exige le respect du ratio financier suivant : un ratio de couverture de la dette égal ou supérieur à 1. Au 31 mars 2017, le ratio est de 2,37 et par conséquent, il est respecté.

10- ACTIFS NETS AFFECTÉS

Le conseil d'administration a grevé des fonds d'une affectation interne pour finaliser l'aménagement du centre de services Alzheimer en vue de créer, sous un même toit, un centre d'excellence qui comprendra le siège social de l'administration et des activités de levée de fonds de l'organisme, les programmes et services aux familles, des installations de formation et un centre permanent d'activités.

Les actifs nets grevés d'affectations internes ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit pour l'organisme est lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

12- TAXES FONCIÈRES

Le 6 avril 2016, la Ville de Montréal a reconnu partiellement la demande d'exemption de taxes foncières que la direction a déposée à la Commission municipale du Québec. La Ville considère que ce remboursement pourra rétroagir au 24 novembre 2014. Comme il est difficile d'estimer la valeur du remboursement que recevra l'organisme, aucun compte à recevoir n'a été comptabilisé.

13- ACTIVITÉS LIÉES À LA MISSION - ANNEXE I

	2017	2016
	$	$
Répits et stimulation	418 243	368 819
Vie associative	191 309	210 714
Accueil, consultations et sensibilisation	474 048	397 457
Communication	78 335	88 029
Services éducatifs	121 711	124 623
Services aux familles	92 978	105 893
Projet CSA	144 645	103 148
	1 521 269	1 398 683

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

15- VENTILATION DES CHARGES

	2017				2016
	Levée de fonds	Activités liées à la mission - ANNEXE I	Administration	Total	Total
	$	$	$	$	$
Salaires, avantages & obligations	200 874	1 147 460	35 189	1 383 523	1 294 900
Loyer et dépenses connexes	17 053	97 462	72 284	186 799	173 860
Fournitures, frais et équipement de bureau	9 365	159 413	1 374	67 698	60 078
Amortissement des immobilisations	-	-	-	102 454	66 969
Frais d'activités	114 729	16 696	400	131 825	165 276
Frais de déplacements, séjour, formation, colloques et cotisations	3 820	70 263	372	74 455	76 959
Honoraires professionnels	24 064	29 975	35 913	89 952	146 684
Intérêts sur dette à long terme	-	-	25 329	25 329	14 142
Autres charges administratives	-	-	25 681	25 681	45 645
	369 905	1 521 269	196 542	2 087 716	2 044 513

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

ANNEXE I - RESULTATS PAR PROJET

	2017								2016
	Accueil, consultations et sensibilisation	Service à la collectivité	Répits et stimulation	Communica-tion	Services aux familles	Services éducatifs	Projet CSA	Total	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
PRODUITS									
Subventions									
L'Appui Montréal	268 789	-	271 629	-	-	-	-	540 418	505 550
MSSS - PSOC	-	105 973	-	-	-	-	-	105 974	72 108
Autres	475	192	-	-	-	-	-	667	1 523
	269 264	106 165	271 629	-	-	-	-	647 059	579 181
Programmes et services	-	-	62 489	704	10 254	16 225	-	89 672	98 896
	269 264	106 165	334 118	704	10 254	16 225	-	736 731	678 077
CHARGES									
Salaires, avantages & obligations	389 595	107 301	385 862	55 260	73 423	98 494	37 525	1 147 460	1 061 329
Loyer et dépenses connexes	42 434	13 752	18 245	5 535	5 926	8 392	3 178	97 462	95 259
Fournitures, frais et équipement de bureau & amortissement des immobilisations	24 803	6 882	6 904	8 997	3 571	4 336	103 920	159 413	115 844
Frais d'activités	86	3 896	4 340	2 615	3 270	2 489	-	16 696	23 798
Frais de déplacements, séjour, formation, colloques et cotisations	8 105	54 953	2 892	523	538	3 230	22	70 263	70 478
Honoraires professionnels	9 025	4 525	-	5 405	6 250	4 770	-	29 975	31 975
	474 048	191 309	418 243	78 335	92 978	121 711	144 645	1 521 269	1 398 683
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(204 784)	(85 144)	(84 125)	(77 631)	(82 724)	(105 486)	(144 645)	(784 538)	(720 606)

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

ANNEXE II - PROJET «DÉPLOIEMENT DES CPA»

	Prévu 2017 (non audité)	Réel 2017	Réel 2016
	$	$	$
PRODUITS			
L'Appui Montréal	283 414	283 414	271 993
Autofinancement	38 604	67 969	47 533
	322 018	351 383	319 526
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	249 923	275 515	264 989
Honoraires professionnels	7 451	7 953	-
Équipement et matériel	5 833	5 554	3 313
Formation / mise à niveau des intervenants	3 183	2 583	1 775
Frais de déplacement, d'hébergement et repas	4 371	3 726	3 437
Télécommunications	4 680	4 618	5 444
Locaux, conciergerie ou surveillance	16 639	15 389	17 893
Assurances et cotisations	11 494	15 221	2 898
Frais d'évaluation du projet	1 000	-	-
Publicité, infographie et autres	3 939	7 333	6 829
Frais administratifs	13 505	13 491	12 948
	322 018	351 383	319 526
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	-

SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE MONTREAL

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

ANNEXE III - PROJETS «MAINTIEN DES TROIS CENTRES D'ACTIVITÉS LES SAMEDIS» ET «AUGMENTATION DE L'OFFRE DANS LES TROIS CENTRES D'ACTIVITÉS LES SAMEDIS»

	Prévu 2017 (non audité)	Réel 2017	Réel 2016
	$	$	$
PRODUITS			
L'Appui Montréal (subvention et apport reporté)	117 593	117 593	116 778
Contribution des usagers et autofinacement	34 341	37 768	32 227
	151 934	155 361	149 005
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	135 880	141 741	132 733
Équipement et matériel	2 475	3 134	1 783
Formation / mise à niveau des intervenants	1 875	315	1 189
Frais de déplacement, d'hébergement et repas	100	1 153	940
Télécommunications	480	512	758
Locaux, concierge ou surveillance	2 661	2 838	1 863
Frais d'évaluation du projet	1 500	-	-
Autres	191	313	-
Frais administratifs	5 542	5 355	8 509
	150 704	155 361	147 775
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 230	-	1 230

ANNEXE IV - PROJETS «AUGMENTATION DE L'OFFRE DE REPIT À DOMICILE» ET «MAINTIEN DE L'OFFRE DE RÉPIT À DOMICILE»

	Prévu 2017 (non audité)	Réel 2017	Réel 2016
	$	$	$
PRODUITS			
L'Appui Montréal	155 266	155 266	116 779
Contribution des usagers et autofinancement	57 600	40 559	59 172
	212 866	195 825	175 951
CHARGES			
Salaires	192 825	180 167	163 778
Honoraires professionnels	-	-	870
Équipement et matériel	1 750	451	1 007
Formation / mise à niveau des intervenants	2 320	-	2 431
Frais de déplacement, d'hébergement, repas et autres	5 138	4 374	2 100
Télécommunications	-	-	278
Frais administratifs	10 833	10 833	5 487
	212 866	195 825	175 951
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	-